

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



La résilience malmenée : l'égalité et les droits de l'homme face aux turbulences économiques et financières

Huitième réunion

de la Plateforme collaborative CdE-FRA-REINDH-EQUINET

sur les droits économiques et sociaux

10 avril 2019

Hôtel Titania

Panepistimiou 52

Athènes, Grèce

FONDEMENTS

Donnant suite aux commentaires des membres de la Plateforme, les institutions nationales des droits de l'homme et les organismes nationaux de promotion de l'égalité ont souhaité en particulier :

- mieux comprendre l'efficacité des dispositions prises en vue de contrer les effets négatifs des mesures d'austérité et autres formes de restrictions économiques et financières qui affectent l'égalité et les droits de l'homme;
- explorer les synergies potentielles entre la Charte sociale européenne et le Socle européen des droits sociaux qui permettraient de faire face aux conséquences délétères des mesures d'austérité sur les aspects divers et variés de l'égalité et des droits de l'homme;
- prendre des avis et conseils spécifiques et pragmatiques quant à une coopération efficace avec le Comité européen des Droits sociaux et d'autres parties prenantes internationales concernées, comme l'Expert indépendant de l'ONU chargé d'examiner les effets de la dette extérieure sur l'exercice des droits de l'homme, afin de combler les disparités de mise en œuvre qui pourraient apparaître au plan national, y compris l'impact négatif des mesures d'austérité sur l'égalité et les droits de l'homme;
- étudier plus à fond les moyens qui permettraient d'assurer des investissements durables et ciblés sur l'égalité et les droits de l'homme qui reflètent l'attachement politique à ces valeurs, en soulignant notamment le rôle que peuvent jouer les organismes nationaux de promotion de l'égalité et les

institutions nationales des droits de l'homme pour veiller à prendre en compte ces considérations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et législations économiques et financières.

OBJECTIFS

La huitième réunion de la Plateforme collaborative CdE-FRA-REINDH-EQUINET sur les droits sociaux et économiques s'attachera en particulier :

- à déterminer quelles implications ont les mesures d'austérité sur l'égalité et les droits de l'homme, et à passer en revue les réponses qui pourraient être apportées pour faire face aux problèmes que posent ces mesures ;
- à recenser, analyser et examiner les bonnes pratiques et les solutions qu'il serait possible de mettre en place afin de contrer les répercussions négatives des mesures d'austérité et des coupes budgétaires sur l'égalité et les droits de l'homme.

Les participants définiront également les prochaines étapes de la Plateforme et esquisseront l'ordre du jour de la prochaine réunion.

FORMAT/LANGUES DE TRAVAIL

La réunion, qui se déroulera sur une journée, se tiendra en séance plénière et en petits ateliers. Les langues de travail seront l'anglais et le français.

AVANT-PROJET DE PROGRAMME

9.00–9.20

Ouverture de la réunion

Allocution de bienvenue et remarques introductives

Maria GAVOUNELI, première Vice-Présidente de la Commission nationale grecque des droits de l'homme, Professeure associée de droit international, Université d'Athènes

Andreas POTTAKIS, Ombudsman grec (à confirmer)

Jan MALINOWSKI, Chef du Service de la Charte sociale européenne, Conseil de l'Europe

Les données du problème : de quel poids la crise économique et la politique d'austérité pèsent-elles sur l'égalité et les droits de l'homme?

9.20–10.15

Une approche factuelle pour déterminer les répercussions de la récession sur l'égalité et les droits de l'homme

Modérateur : Petros STANGOS, Membre du Comité européen des Droits sociaux

Juan Pablo BOHOSLAVSKY, Expert indépendant de l'ONU chargé d'examiner les effets de la dette extérieure sur l'exercice des droits de l'homme

Marion SANDNER, Assistante principale – Suivi des traités, Commission pour l'égalité et les droits de l'homme, Royaume-Uni

Nora UHRIG, Assistante principale – Programmes Ecosse, Commission pour l'égalité et les droits de l'homme, Royaume-Uni

Discussion

10.15-10.45

Pause-café

10.45-11.50

Méthodes actuellement suivies et difficultés rencontrées pour déterminer les coûts qu'entraînent les mesures d'austérité sur le plan de l'égalité et des droits de l'homme - l'expérience des organismes nationaux de promotion de l'égalité et des institutions nationales des droits de l'homme

Modératrice : Milla VIDINA, administratrice, Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (EQUINET)

Tour de table

Outils destinés à contrer les répercussions négatives des mesures d'austérité et des coupes budgétaires sur l'égalité et les droits de l'homme en Europe : le cadre européen et international

11.50-13.00

Efficacité des divers outils et méthodes visant à contrer les effets délétères des mesures d'austérité et des coupes budgétaires sur l'égalité et les droits de l'homme en Europe

Modérateur : Juan Pablo BOHOSLAVSKY, Expert indépendant de l'ONU chargé d'examiner les effets de la dette extérieure sur l'exercice des droits de l'homme

Petros STANGOS, Membre du Comité européen des Droits sociaux

Irene BERTANA, Confédération des organisations familiales de l'Union Européenne (COFACE Familles Europe)

Ioannis DIMITRAKOPOULOS, Conseiller scientifique, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

Discussion

13.00- 14.30

Pause déjeuner

Outils destinés à contrer les répercussions négatives des mesures d'austérité et des coupes budgétaires sur l'égalité et les droits de l'homme en Europe : le cadre national

- 14.30 – 15.30 L'expérience grecque : étude de cas
- Modératrice : Sophia KOUKOULIS-SPILIOTOPOULOS, Avocate et conseillère juridique
- Giannis IOANNIDIS, Membre de la Commission nationale grecque des droits de l'homme, juriste, Président de la Ligue hellénique des droits de l'homme
- Maria VOUTSINOY, Chercheuse au Département chargé des questions d'égalité de traitement - est intervenue dans un certain nombre d'affaires portées devant la Cour constitutionnelle concernant les mesures d'austérité.
- Ellie VARCHALAMA, deuxième Vice-Présidente de la Commission nationale grecque des droits de l'homme, Conseillère juridique à la Confédération générale grecque du travail (GSEE) - *syndicat auteur de la réclamation collective relative aux mesures d'austérité grecques portée devant le Comité européen des Droits sociaux.*
- Discussion principalement axée sur la recherche d'éléments tirés de l'expérience grecque qui pourraient s'appliquer à d'autres contextes nationaux.*
- 15.30-15.45 *Pause-café*
- 15.45-16.30 Autres outils et méthodes permettant de lutter efficacement contre les effets délétères des mesures d'austérité sur l'égalité et les droits de l'homme : tirer les leçons de l'expérience des organismes nationaux de promotion de l'égalité et des institutions nationales des droits de l'homme.
- Introduction : Nina PANIKOVA, Responsable droits de l'homme, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH)

Ateliers-débats menés en parallèle

Modérateurs des débats en petits groupes:

1. Atelier sur l'austérité

Nina PANIKOVA, Responsable droits de l'homme, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH)

2. Atelier sur l'instauration d'un statut socio-économique en tant que motif de discrimination

Jorge CRESPO GARCIA, Stagiaire affecté aux questions relatives aux droits de l'homme, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH)

3. Atelier sur les ressources institutionnelles

Tanya MONTANARI, Service de la Charte sociale européenne, Conseil de l'Europe

16.30-16.45 Compte rendus

Solutions concrètes et prochaines étapes pour la Plateforme

16.45-17.15 Prochaines étapes et voies à explorer

Modérateur : Jan MALINOWSKI, Chef du Service de la Charte sociale européenne, Conseil de l'Europe

Contribution des organismes nationaux de promotion de l'égalité et des institutions nationales des droits de l'homme à la promotion de la Charte sociale européenne et des conclusions et décisions du Comité européen des Droits sociaux

Méthodes de travail, définition des besoins des partenaires de la Plateforme en matière de renforcement des capacités, et grandes lignes de la prochaine réunion de la Plateforme

Discussion générale

17.15-17.30 Conclusions de la réunion

Nina PANIKOVA, responsable droits de l'homme, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH)

17.30-17.45

Clôture de la réunion

Maria GAVOUNELI, première Vice-Présidente de la Commission nationale grecque des droits de l'homme, Professeure associée de droit international, Université d'Athènes